

Causette



Monique Olivier, ex-femme du tueur en série Michel Fourniret, assise dans la salle d'audience pour son procès à la cour d'assises de Nanterre, en banlieue parisienne, le 28 novembre 2023. © Miguel MEDINA / AFP

Au procès de Monique Olivier : les regrets de l'accusée et l'absence de Fourniret

Par Alison Terrien – 28 novembre 2023

Monique Olivier, 75 ans, comparaît seule depuis aujourd’hui devant la cour d’assises des Hauts-de-Seine pour complicité dans les enlèvements, viols et meurtres de Marie-Angèle Domèce, Joanna Parrish et Estelle Mouzin. Récit de la première journée d’audience d’un procès historique qui devrait durer trois semaines.

Mardi 28 novembre. 8h30. Il est encore tôt ce matin, mais déjà, une petite foule se masse devant le palais de justice du tribunal judiciaire de Nanterre (Hauts-de-Seine). « *C’est pour quoi tout ce monde ?* », demande incrédule une passante à une policière devant les grilles du tribunal. « *Ils sont tous là pour le procès de Monique Olivier !* », répond cette dernière.

Monique Olivier. Un prénom et un nom associé depuis près de vingt ans au crime, à l’horreur et surtout à un autre : celui de son ex-mari, Michel Fourniret. C’est pourtant seule – celui que l’on surnomme « l’ogre des Ardennes » étant décédé en prison en mai 2021 – qu’elle comparaît aujourd’hui devant la justice pour complicité dans les enlèvements, viols et meurtres de Marie-Angèle Domèce, Joanna Parrish et Estelle Mouzin. Elle encourt pour cela la réclusion criminelle à perpétuité. Elle a déjà[...]

Vous êtes arrivé.e à la fin de la page, c’est que Causette vous passionne !

Aidez nous à accompagner les combats qui vous animent, en faisant un don pour que nous continuions une presse libre et indépendante.

FAIT UN DON

La suite est réservée aux abonné·es.

identifiez-vous pour lire le contenu

ou

abonnez-vous

Username

Mot de passe

☐ Se souvenir de moi

Réinitialiser votre mot de passe ?

SE CONNECTER

PARTAGER



mots-clés : **Justice - Michel Fourniret - Monique Olivier**

Renseignez votre Email pour recevoir notre best-of de la semaine

email@email.com

☒ Je confirme mon inscription*

S'INSCRIRE

Articles liés



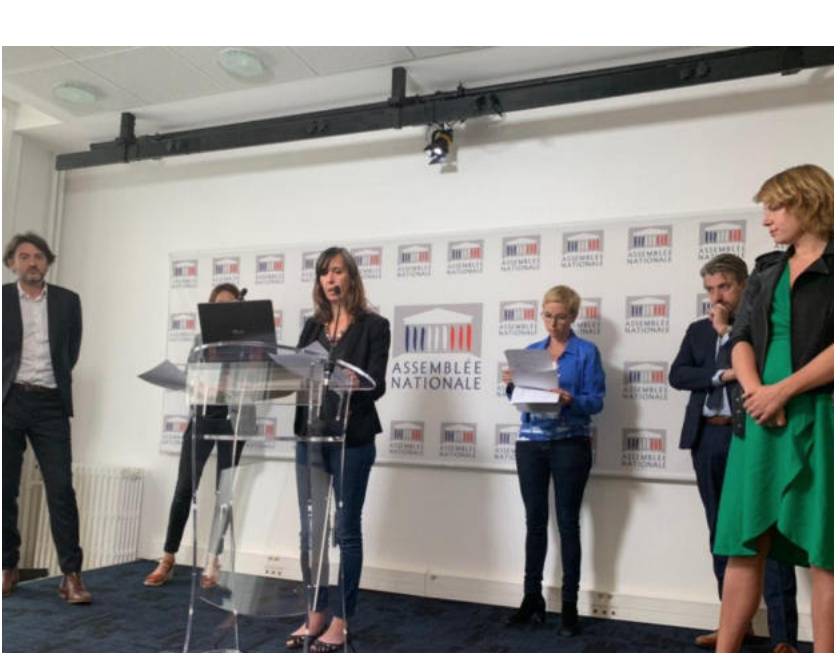
Municipales : bons Béziers de Ménard

Par Éric Allermoz – 20 février 2020



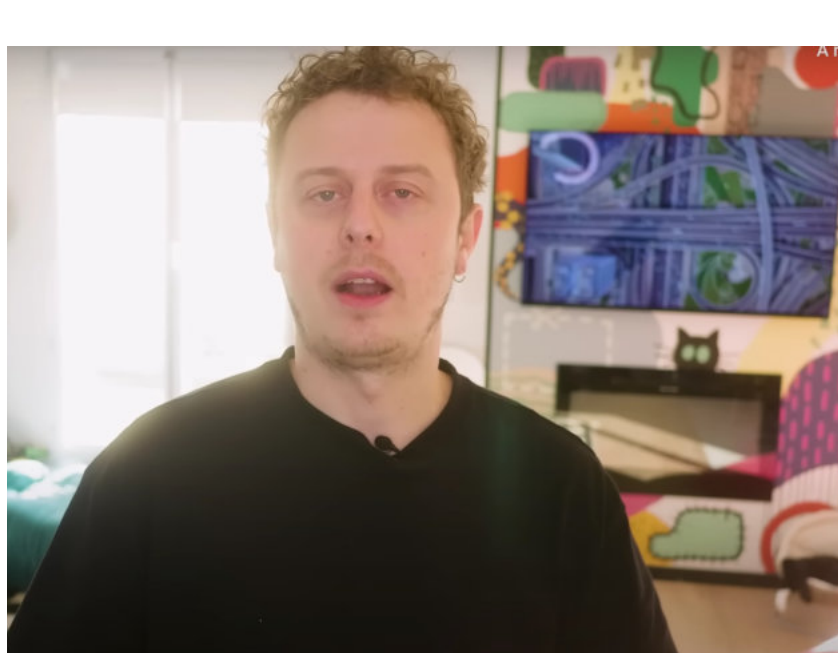
Toulouse : une pétition d'extrême droite provoque l'annulation de lectures pour enfants animées par des drag-queens

Par Camille Pineau – 25 janvier 2023



Une proposition de loi demande l'allongement du délai de l'IVG à 14 semaines et la suppression de la double clause de conscience des médecins

Par Chantal Baoutelman – 16 juillet 2020



Le youtubeur Norman Thavaud en garde à vue pour viol et corruption de mineur

Par Anna Cuxac – 5 décembre 2022

En savoir plus

- Contacts
- Mentions légales
- Politique de gestion des cookies
- Signaler un contenu abusif
- Conditions Générales de Ventes

Liens utiles

- Tous les numéros de Causette
- Abonné·es fondateurs·rices de Causette.fr
- Prix de l'essai féministe Causette
- Co-éditions
- Événements
- Formations Causette

Newsletter

Les rendez-vous de Causette :

- ☐ Le samedi, notre newsletter générale
- ☐ Les alertes mail des articles importants

email@email.com

☐ Je confirme mon inscription*

S'INSCRIRE

Causette est le seul magazine féminin reconnu comme une publication d'information politique et générale. La version papier est en kiosques le dernier mercredi de chaque mois.